

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2025 05 26 007

Nombre de conseillers :

En exercice 16

Présents 11

Pouvoirs 2

Votants 13

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six du mois de mai à 20h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 19 mai 2025

Présents : MM Michel CHANEL Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Stéphane GEORGE Justine JAMBON Amélie RAPHAEL Séverine RODET

Pouvoirs : Rémi BOZONNET à Yves GALIEGUE, Patrice REVOL à Guy TAVERNIER.

Absents et excusés : Rémi VASSEUR, Ludivine GONNET, Lydia LEO

Secrétaire de séance : Amélie RAPHAEL

OBJET : Approbation convention entre la commune de Buellas et le Département de l'Ain pour les travaux de voirie sur la RD 936

Monsieur Yves GALIEGUE présente la convention entre la Commune de Buellas et le Département de l'Ain qui a pour objet de définir les conditions administratives, financières et techniques de réalisation des travaux d'aménagement décrits ci-dessous.

Les travaux envisagés sont les suivants :

- Création de deux traversées piétonnes
- Recalibrage de la chaussée entre le carrefour à feux et les arrêts de car
- Création de places de stationnement longitudinales
- Suppression d'un passage piéton
- Mise en place des signalisations horizontales et verticales adaptées
- Adaptation du dispositif d'assainissement

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la convention présentée et autorise monsieur le maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 23 mai 2025

Michel CHANEL - Maire